

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn organise, dans le Tarn, **le 23 Janvier 2018**, en convention avec les Centres de Gestion des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine :

Un concours externe et un concours interne pour l'accès au grade de Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives :

Pour 16 postes qui sont répartis de la façon suivante :

Concours externe : 10 postes

Concours interne : 6 postes

Les candidatures reçues lors de la première session d'inscription entre le 16 mai et le 21 juin 2017 ne sont pas concernées : leur inscription est conservée

Conditions d'inscription

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat ; ou d'un titre ou diplôme homologué au moins au niveau II des titres et diplômes de l'enseignement technologique, en application de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971 ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2017.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au, 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Les dossiers d'inscription sont à demander par écrit du 22 août au 27 septembre 2017 minuit au : Centre de Gestion du Tarn, 188 rue de Jarlard - 81000 Albi. *(Joindre une enveloppe format 21 x 29,7 libellée à votre nom et adresse et affranchie pour un envoi de 100 g).*

Ou à retirer sur place aux bureaux du CDG 81 du 22 août au 27 septembre 2017 (jusqu'à 16 h 45)

Ou à télécharger sur le site www.cdg81.fr du 22 août au 27 septembre 2017 (jusqu'à minuit)

Les demandes de dossier d'inscription par messagerie électronique et télécopie ne seront pas satisfaites.

Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au 5 octobre 2017 16 h 45 sur place et minuit pour un envoi par courrier (le cachet de la poste faisant foi)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours
au numéro suivant : **05.63.60.16.62**

Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

188 rue de Jarlard - 81 000 ALBI
Tel : 05.63.60.16.50 • Fax : 05.63.60.16.51
cdg81@cdg81.fr
www.cdg81.fr